Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 19/09/2023

ORANESSENCE rappelle ÉCHANTILLON OFFERT - ÉPAZOTE (THÉ DU MEXIQUE)



- Noms des modèles ou références concernés : **ÉCHANTILLON - ÉPAZOTE (THÉ DU MEXIQUE)**
- Marque : **ORANESSENCE**
- **Lot 211922 (092222) Date de durabilité minimale 30/09/2024**
- Conditionnements : **PETIT SACHET BLANC**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/10/2022 au 12/04/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **HERBE SECHÉE COUPÉE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCUN**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Contre-indication non présente à l'étiquetage : "NE PAS CONSOMMER EN THÉ/TISANE". Les alcaloïdes tropaniques sont trop élevées pour une utilisation en infusion. L'Épazote est une herbe aromatique destinée à parfumer les plats avec parcimonie.**
- Risques encourus par le consommateur : **Datura (alcaloïdes tropaniques)**
 Anomalie d'étiquetage
- Description complémentaire du risque : **Les alcaloïdes tropaniques (AT) sont des toxines naturelles sécrétées par diverses familles de végétaux. Une exposition à des AT peut entraîner des troubles cardiaques, nerveux et de la tension.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 24 septembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0647818878**
- Informations complémentaires publiques : **L'épazote peut être consommé en herbe aromatique à raison 1/2 cuillère à café dans votre plat. IL N'EST PAS CONSOMMABLE EN BOISSON malgré son nom commun "Thé du Mexique" qui peut porter à confusion.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre